

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 3 (1906)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

TROISIÈME ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1906

ALEXANDRE PONT (†)

Nous recevons la triste nouvelle du décès de notre cher collègue M. Alex. Pont, de Chamoson ; les membres de la Société romande d'apiculture s'associent de tout cœur au deuil de la famille éprouvée. Une notice nécrologique suivra.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Avril

La neige tombée à la fin de janvier nous a tenu compagnie avec une persistance inaccoutumée jusqu'à la fin de février. Le 27, enfin, nos abeilles ont pu faire une bonne sortie, la température étant montée à 11° C. Depuis là les sorties ont été fréquentes et les premières culottes apportées des noisetiers ont été observées le 8 mars. Les abeilles paraissent avoir bien hiverné ; nous avons généralement trouvé peu de mortes et les populations sont restées fortes ; aussi dans la plupart des ruches il y a déjà beaucoup de couvain sur 3 et même 4 rayons. Si la fin de mars et avril sont quelque peu favorables, nous pourrons entrer en campagne avec des régiments bien montés. Mais il faut maintenant beaucoup de surveillance de la part de l'apiculteur. Il est plus facile de faire passer sans perte nos abeilles à travers l'hiver qu'à travers cette période qui précède la miellée.

Une visite à fond de toutes les colonies s'impose dans ce mois ; les orphelines sont réunies à leurs voisines. Les ruches faibles qui ont de bonnes reines sont conservées ; avec quelques soins elles peuvent encore se remonter ; mais celles qui ont de vieilles reines sont réunies aux fortes ou employées à faire plus tard des nucléus avec des cellules provenant de bonnes souches.

Veillez aux provisions ; ne vous laissez pas tromper par une récolte abondante de pollen ; le pollen seul ne suffit pas à l'entretien de la ruche ; il y a tel jour où le novice croit ses colonies nager dans l'abondance pendant qu'elles sont à bout de ressources. Voir ce que dit J. de Géliou ! *Bulletin* 1905, page 174.

Dès le commencement de ce mois on peut essayer de stimuler les bonnes colonies ; dans les ruches bien approvisionnées on désopercule de temps en temps un rayon de miel près du nid à couvain ; celles qui ont besoin d'un complément de nourriture reçoivent de fortes doses, 2 à 3 litres à la fois. Mais prenez garde de ne pas verser du sirop dans le rucher de peur de provoquer le pillage ; ne laissez pas traîner les vases qui ont contenu du sirop. Ayez l'œil ouvert sur les ruches faibles, rétrécissez les trous de vol convenablement.

En nourrissant vous apprendrez à connaître la valeur de vos ruches ; celles qui ne portent pas rapidement la nourriture dans les rayons ne sont guère de bonnes souches, à moins que le temps froid ne les empêche de travailler.

Certains auteurs conseillent d'égaliser déjà à la fin de ce mois les ruches, de prendre aux plus fortes du couvain pour le donner aux faibles. Nous ne sommes pas de cet avis ; en faisant cela on risque de nuire aux fortes comme aux faibles. En général les ruches ne sont pas encore assez fortes maintenant pour supporter sans préjudice une saignée et les faibles ne sont pas en état de chauffer plus de couvain qu'elles n'en ont ; si alors on leur donne un surcroît de travail et qu'une baisse de température survienne, elles sont forcées d'abandonner une partie de ce couvain qui périra. Cette opération peut quelquefois se faire avant la récolte si on craint que telle ruche n'essaime ; en lui ôtant une partie du couvain mûr on diminue le danger. Mais dans la règle nous suivons le dicton : « On donne à celui qui a et à celui qui n'a pas nous ôtons dans certains cas le couvain pour le donner à celui qui a ». Souvent les ruches faibles ont plus de ponte qu'elles n'en peuvent soigner convenablement.

C'est du mois d'avril que dépend en grande partie le succès de l'année ; il faut que l'apiculteur use de tous ces moyens pour avoir ses ruches prêtes au milieu de mai, époque où commence généralement la grande miellée dans la plupart de nos contrées. Ne laissons nos abeilles manquer de rien, élargissons peu à peu la ruche en ajoutant de temps en temps des rayons des deux côtés du nid à couvain. Le bon moment pour insérer de nouveaux rayons est là quand les derniers rayons à gauche et à droite sont bien assiégés d'abeilles.

On a souvent conseillé de mettre un rayon vide au milieu du nid à couvain ; ne faites pas cela, même en mai et juin ; pour agir ainsi

impunément il faut avoir une grande expérience et de profondes connaissances. Pour nous la maxime par excellence est : « Ne touchez pas au nid à couvain ! »

Chaque apiculteur devrait avoir son cahier préparé pour inscrire tout ce qui le frappe en visitant ses ruches, le moment de la floraison des principales plantes mellifères, le temps qu'il fait, les observations sur la miellée, sur l'essaimage, etc.

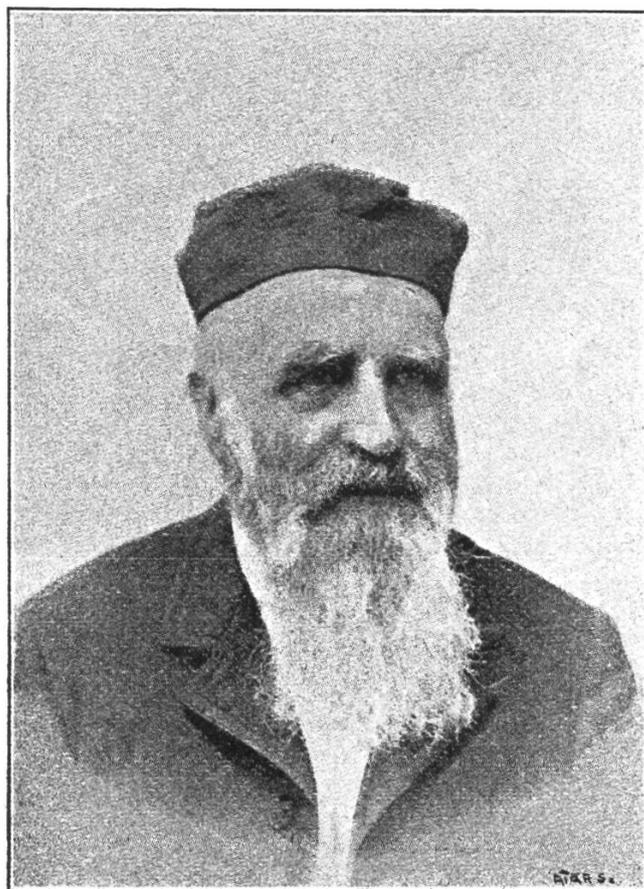
Que de choses intéressantes pourraient être communiquées au *Bulletin* si chacun y mettait un peu de bonne volonté ! Allons donc, chers collègues, vous qui aimez tant vos abeilles, un peu d'affection, un petit sacrifice aussi pour vos confrères et le *Bulletin* ; vous en tirerez vous mêmes le plus gros du bénéfice !

Belmont, le 15 mars 1906.

ULF. GUBLER.

UNE VISITE CHEZ DADANT ET FILS

(Traduit de *The American Bee Journal* par Mme Bertrand.)



M. DADANT PÈRE

Depuis bien des années je désirais visiter les grands fabricants et fournisseurs d'articles d'apiculture des Etats-Unis, qui sont en même

temps nos principaux clients pour les annonces. Je réussis enfin à exécuter mon projet l'automne dernier, et visitai en même temps d'autres établissements dont j'ai déjà parlé à mes lecteurs.

Le dernier que nous eûmes enfin la bonne fortune de voir fut celui de Dadant et fils. Pendant plus d'un quart de siècle, ce fut Chas. Dadant et fils; mais depuis que le chef des Dadant est décédé, en



C.-P. DADANT



LOUIS-C. DADANT



HENRY-C. DADANT

1902, son fils C.-P. s'est associé deux de ses fils, Louis-C., âgé de 26 ans, et Henry-C., de 23 ans.

La première installation des Dadant, de même que leur usine, sont situées au milieu des bois, à environ 3 kilomètres de Hamilton, Illinois. Ce fut le point de départ de leurs grands établissements actuels.

Ils débutèrent en plantant des vignes et en élevant des abeilles. Il y a tant d'arbres autour de leur usine et des autres bâtiments qu'il est impossible de les bien voir d'aucun côté. Nous avons cependant réussi à prendre une photographie de l'usine ou au moins de sa cheminée.— Un des bâtiments, construit en fer et peint, ne contient que de la cire d'abeilles et en loge quelque chose comme 20,000 livres. On le garde en général plein, car les Dadant considèrent qu'il faut avoir sous la main une provision considérable de cire afin de n'être jamais à court du seul matériel convenable pour leur excellente cire gaufrée.

L'établissement primitif de Chas. Dadant et fils fut fondé en 1863 et commença la fabrication de la cire gaufrée en 1878. Quand ils débutèrent, c'était avec l'intention d'en faire seulement pour leur propre usage, car leurs ruchers avaient pris un très grand développement.

La première année, ils firent 500 livres de cire gaufrée qui se trouva si bonne que d'autres désirèrent en avoir. Aussi la seconde année ils en produisirent 2000 livres, la troisième année 6000 et ainsi de suite, parfois plus, parfois moins, jusqu'à ce qu'enfin, du 1^{er} juillet 1903 au 1^{er} juillet 1904, ils firent et vendirent plus de 115,000 livres ; ce qui les mit à la tête des fabricants de cire gaufrée.

Si la saison actuelle continue ainsi que celle de 1903, ils tiendront de nouveau le record.

Un des secrets de l'extraordinaire succès de la « fondation » Dadant est que chaque pouce de cire doit être semblable en tout à l'échantillon. Nous avons vu comment ils la font et avons été surpris du soin minutieux avec lequel chaque partie de la fabrication est menée. Le moindre défaut est signalé par l'œil exercé de la jeune femme qui couche chaque feuille dans le papier que lui tend une autre jeune femme. La cire est ainsi assortie et emballée comme elle sort des cylindres. Les jeunes femmes changent de travail de temps en temps, pour en éviter un peu la monotonie.

M. Joseph Saugier est chargé de la confection de la cire gaufrée. Il le fait depuis 23 ans et il assure que si toutes les feuilles de fondation Dadant qu'il a faites étaient mises bout à bout, elles atteindraient les deux tiers de la circonférence de la terre. A ce compte-là, dans quelques années elles pourront entourer le globe entier.

La majeure partie de la cire gaufrée faite par les Dadant l'est par le procédé Weed, qui consiste à transformer la cire en feuilles avant de la faire passer dans les cylindres. M. Léon Saugier, gendre de M. Dadant et frère de M. Joseph Saugier, est chargé de cette partie du travail.

Ils ont cependant une clientèle étrangère qui ne veut que la fondation obtenue par l'ancien système de la trempe.

Les Dadant ont toujours été également renommés comme apiculteurs. Pendant 40 ans, ils ont tenu plusieurs centaines de colonies pour miel extrait, tant chez eux que dans des ruchers éloignés. Pendant 12 ans, de 1872 à 1884, M. C.-P. Dadant seul a conduit 550 colonies dans 5 ou 6 ruchers.

Une année (1884), ils eurent 45,000 livres de miel extrait. Ce fut leur plus forte récolte, dont ils obtinrent, nets de tous frais, 2800 dollars (soit 14,400 francs). Ils emploient une très grande ruche contenant 10 cadres Quinby suspendus, de $11\frac{1}{2} \times 18\frac{1}{2}$ pouces (mesures extérieures). Leurs ruches regardent le sud ; du côté ouest de l'intérieur de la ruche il y a une partition et la face de derrière est faite de deux planches. Sur chacune des meilleures colonies (nous étions là le 23 juin), il y avait trois ou quatre hausses basses pour miel à extraire presque pleines de miel. Les Dadant n'avaient eu, jusqu'à ce moment-là qu'un essaim dans leur quatre ruchers, d'un total de 250 colonies. En pratique, ils n'ont pas d'essaims. Ils conduisent leurs ruches en vue du miel et non en vue des essaims. Ils ont foi dans les grandes ruches, dans les fortes colonies et ils obtiennent toujours du miel s'il y en a dans les fleurs.

Leurs méthodes réussissent et ils le savent. Quand nous leur demandâmes pourquoi ils ne poussaient pas à la vente de leur ruche spéciale ou ruche Dadant, M. Dadant répondit : « Oh ! les apiculteurs la trouvent trop coûteuse ! » Cependant, elle est seulement d'environ cinq francs plus chère que les ruches ordinaires. Cela ne devrait pas empêcher les apiculteurs entendus de les acheter, si en les conduisant d'après le système Dadant on peut obtenir de plus grosses récoltes de miel.

.

Nos lecteurs ne savent peut-être pas tous que Chas. Dadant & fils furent les premiers à réussir l'importation des abeilles italiennes sur une grande échelle. Ils recevaient jusqu'à 400 reines par an et les vendaient 50 francs chacune, ou 100 francs une colonie d'abeilles avec une reine importée.

Naturellement, c'était il y a longtemps, aux environs de 1870.

M. Chas. Dadant fit un voyage en Italie, qui lui coûta 2000 francs, afin de découvrir si possible une manière d'expédier sûrement en Amérique un grand nombre de reines.

Il finit par se décider pour le procédé suivant : chaque reine fut mise dans une très petite boîte à nucleus et 22 de ces boîtes furent empaquetées ensemble et expédiées.

Souvent les 22 reines ou au moins une vingtaine d'entre elles arrivaient en bonne condition. D'autres fois elles arrivaient toutes mortes du voyage, sauf deux ou trois. Cela continua ainsi très profitablement jusqu'à ce que soit la concurrence, soit la mauvaise foi de leur fournisseur italien eurent mis un terme à ce commerce.

M. Dadant est heureux dans sa famille. A côté de sa bonne femme (qui, par parenthèse, est une excellente mère et une très bonne maîtresse de maison), il a trois fils et quatre filles. Louis et Louisa, les deux aînés, sont mariés. Ce fils vit dans la vieille maison de famille qui est située non loin de la principale usine et la fille habite à un demi-mille plus loin.

Henry et Maurice sont les deux autres garçons. Louis et Henry sont gradués de l'Université de l'Illinois et Maurice a encore trois ans à y faire.

Les filles à la maison sont Valentine, Clémence et Henriette ; la dernière, le bébé de la famille, est âgée de dix ans environ.

Miss Valentine, qui a aussi suivi les cours à l'Université, est présidente de la Bibliothèque d'Hamilton, œuvre créée il y a trois ans, grâce à ses efforts, et de laquelle la ville est justement fière. Cette bibliothèque accueille avec reconnaissance les dons de bons livres et possède actuellement près de mille volumes.

L'année dernière, M. Dadant a bâti une belle et grande maison en briques, de laquelle on peut voir le majestueux Mississippi se déroulant sur une longueur de quatorze milles. C'est juste en face de la ville de Keokuk, Iowa, d'où on la voit comme un petit collège dans l'éloignement.

Dadant et sa famille s'y sont installés en décembre dernier.

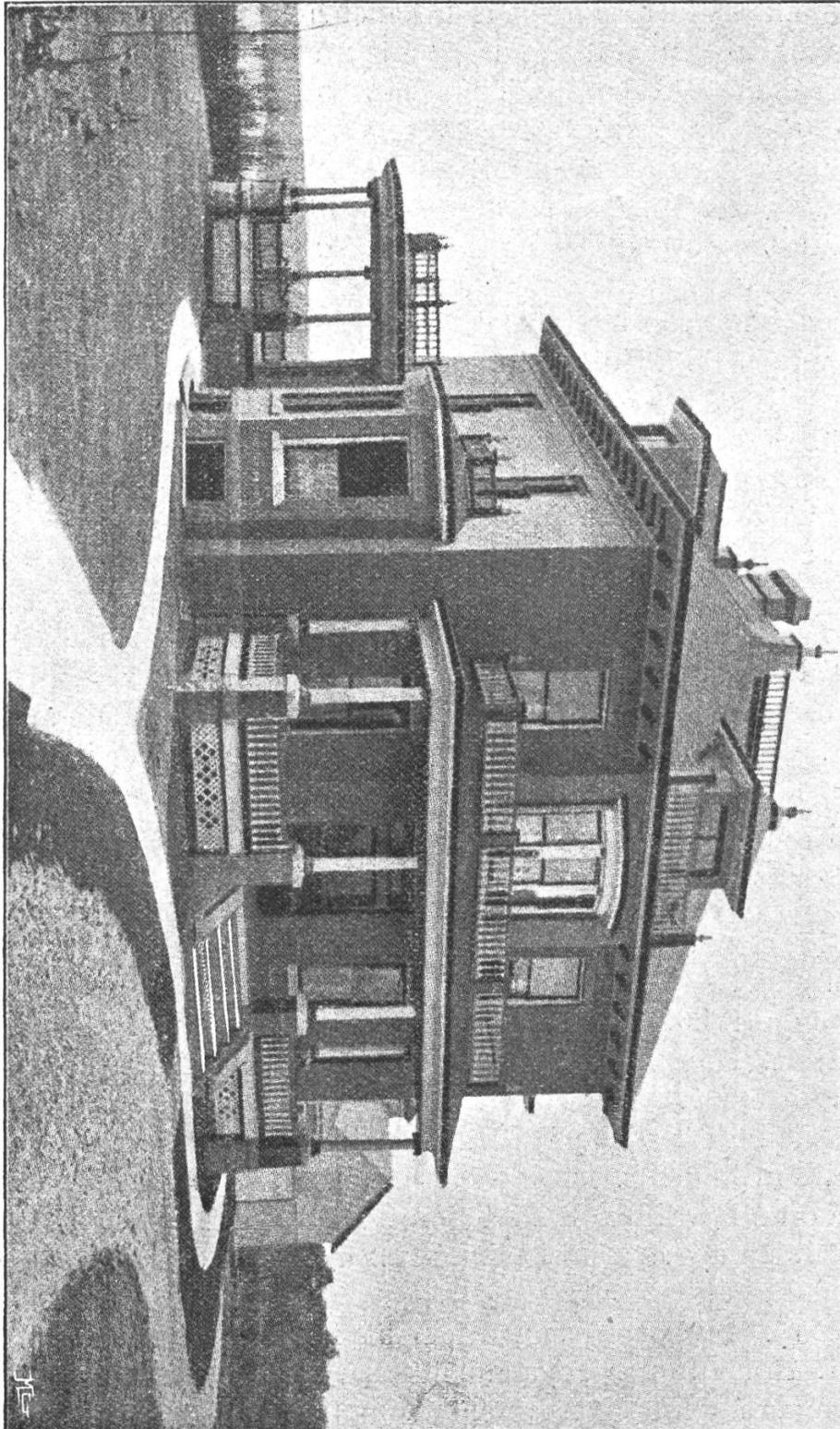
Hamilton, la demeure familiale des Dadant, est en face de Keokuk, de l'autre côté de la rivière. Un chemin de fer et un pont à voitures de trois quarts de mille de long traversent le Mississippi à cet endroit. Hamilton est une ville de 1300 habitants et Keokuk d'environ 15,000.

M. Dadant est vice-président et directeur de la Banque d'Etat d'Hamilton. Louis C. est aussi un des directeurs. Les propriétés de M. Dadant à Hamilton et au dehors sont considérables.

Il est le premier parmi les hommes d'affaires de la ville et tous le respectent et l'honorent.

Nous n'oublierons pas facilement notre charmante visite aux Dadant. Nous fûmes royalement reçus, M. Dadant se consacrant entièrement à nous du moment de notre arrivée à celui de notre départ. Nous comprîmes comment il pouvait laisser ainsi ses affaires de côté quand nous vîmes combien ses fils, Louis et Henry, s'occupent de tout, dans les bureaux et dans l'usine. Ils prennent toute la

responsabilité du travail, de sorte que M. Dadant est appelé seulement occasionnellement, de temps en temps, et simplement comme



Nouvelle maison de M. C.-P. Dadant, avec vue du Mississippi (en arrière, à gauche).

conseiller, son avis et son expérience étant souvent d'une valeur inestimable.

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR F. FLEURY A DELÉMONT

J'ai lu, Monsieur, avec intérêt, votre article paru dans le *Bulletin d'apiculture* n° 2, de février 1906. Vos observations sont utiles et intéressantes, mais vous prétendez l'opinion des chimistes contraire à celle des apiculteurs, la science en désaccord avec la pratique. Sur ce point-là il y a malentendu, car la science a raison et les apiculteurs aussi ! Il suffit de se comprendre

Vous parlez d'une pourriture inoffensive et d'une pourriture meurtrière ; c'est juste, mais rendons-nous compte de ce qui se passe. La pourriture que vous appelez inoffensive est une putréfaction se faisant grâce à des bacilles quelconques x , y ou z , sans la présence de spores ou bacilles de loque. Les abeilles, n'étant pas affectées par les bacilles x , y ou z , nettoieront leurs alvéoles sans s'infecter.

Mais si dans un rucher environnant la loque existe ou a existé, si des spores de loque peuvent arriver en contact avec votre couvain putréfié, elles ensementeront votre bouillie et de suite les bacilles de loque pourront se développer avec grande intensité. Vos abeilles s'infecteront elles-mêmes en procédant au nettoyage. En outre, la loque atteindra avec prédilection les colonies affaiblies parce que celles là résisteront moins.

Votre observation (page 29) est juste encore : « Les deux espèces de pourritures sont sœurs et amies, ... aussitôt que la première apparaît, la meurtrière arrive..., etc., etc. ». C'est que le couvain pourri est, en effet, « l'organisme sur lequel cet agent destructeur se développe » ; c'est justement le terrain bien préparé et favorable à la pullulation des bacilles.

Or, des chimistes ou savants peuvent très bien avoir examiné du couvain mort de froid, putréfié même et ne contenant ni spores, ni bacilles de loque parce qu'il n'a pas encore été ensemené. Ces ruches-là seront nettoyées par les abeilles ; mais plus le travail de nettoyage sera considérable, plus la ruche offrira de chances aux spores de la loque de se développer et d'entraîner la ruine de la colonie. Les ruches mêmes qui aujourd'hui ne présentaient pas de loque pourront s'infecter et en présenter quelques jours après.

Donc, conclusions de la science en parfait accord avec la pratique : évitez d'avoir du couvain mort (par le froid, par exemple), car il se putréfiera et fournira un terrain favorable au développement et à la pullulation du bacille loqueux.

Lausanne. Février 1906.

Dr RAPIN, médecin.

DE LA LOQUE

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je viens de lire avec intérêt, mais aussi avec un certain étonnement, la première partie du travail de M. Fleury : *Le cauchemar des apiculteurs*, parue dans le numéro de février de notre *Bulletin*.

La loque est bien en effet le cauchemar des apiculteurs et l'auteur a grandement raison de vouloir éclairer, sur ce point, les amis des abeilles ; mais comme l'impression qui reste, après avoir pris connaissance de l'article, laisse supposer que M. Fleury a une opinion spéciale sur la loque et que ce point de vue est erroné, ses arguments et ses conclusions se ressentent de cette idée préconçue et tournent dans un cercle vicieux.

Je vous adresserai, sous peu, quelques notes sur *La loque et sa propagation*, notes qui ont été écrites avant que j'aie eu connaissance du travail de M. Fleury. Mais je n'ai rien à y retrancher, j'ai au contraire à y ajouter certains détails, c'est ce qui fait que je ne puis les joindre à ma lettre de ce jour. Pour l'instant, permettez-moi de répondre, par quelques remarques, aux idées émises par votre correspondant, car elles me paraissent de nature à induire en erreur bien des apiculteurs. Comme nous travaillons tous au développement de l'apiculture, à la profusion des idées vraies, ou que nous croyons telles, l'apiculteur jurassien ne verra aucune malveillance à son égard dans mes contradictions.

1^o M. Fleury nous parle d'un apiculteur qui, après avoir débuté avec 18 ruches de paille, arriva, cinq ans après, à en posséder 600, sur lesquelles il fondait un légitime espoir de gain. Mais ses ruches ne lui occasionnèrent qu'un immense désastre, car tout fut anéanti par la loque, provoquée par *de nombreux déplacements de rayons, par la dissémination et l'éparpillement du jeune couvain*.

M. Fleury est-il bien certain que ce soient là les vraies causes du désastre ? Ce n'est nullement mon avis. La perte des ruchées est bien due à la loque, puisqu'on nous l'affirme, mais est-il avéré que la maladie se soit déclarée par suite des opérations indiquées ? J'attribue, au contraire, les ravages de l'épidémie à l'invasion des spores du *Bacillus alvei* qui se trouvaient, très vraisemblablement, et en grande abondance, répandues un peu partout dans la contrée choisie par l'apiculteur dont il est question, ce qu'il ignorait, naturellement. L'épidémie a aussi pu se déclarer par la contamination, bien involontaire, d'une seule ruchée, soit par les butineuses, soit par l'apiculteur lui-même.

Les spores de la loque (dont la multiplication donne naissance aux

bacilles) sont d'une vitalité exceptionnelle, résistant très longtemps, des années même, aux intempéries, aux grands froids comme aux fortes chaleurs. Elles se répandent partout, sont parfois transportées à de grandes distances par les vents, les insectes et surtout les apiculteurs. Elles gisent sur le sol, sont parfois déposées sur les fleurs (le fait a été prouvé à maintes reprises dans les contrées atteintes de la loque) et il suffit qu'une abeille saine, en se reposant un instant ou en butinant, entre en contact avec elles pour que ces corpuscules adhèrent aux pattes, aux ailes ou aux poils et soient ainsi transportés dans les ruches où ils trouveront un terrain propice pour multiplier et où ils détermineront sûrement la maladie. Ces cas se sont présentés à plusieurs reprises, et les apiculteurs qui en ont été victimes ont cru pouvoir attribuer l'apparition du mal à sa spontanéité. Il a fallu des recherches minutieuses pour arriver à découvrir les causes réelles de la loque et prouver, aux partisans de la génération spontanée, qu'ils étaient dans l'erreur.

Si donc il arrive parfois que tel ou tel rucher se trouve contaminé, malgré toutes les précautions prises par l'apiculteur, il faut se garder de dire que la loque est apparue sans qu'il y ait eu contamination. Il faut, au contraire, se livrer à des recherches souvent très longues, étendre ses investigations tout autour de soi, à plusieurs kilomètres même, se remémorer tous les incidents qui ont précédé l'apparition du mal, et neuf fois sur dix on finira par en trouver la vraie cause, qui sera toute naturelle. Les germes auront aussi pu être apportés par des abeilles étrangères, si on s'en est procuré, atteintes dans leur pays déjà du redoutable fléau. Ils proviendront peut-être aussi du fait qu'on a soi-même manipulé des ruches malades et, qu'après ces visites, on n'a pas pris des précautions suffisantes de désinfection. Les spores auront peut-être aussi été introduits dans la ruche par des outils, des instruments, des rayons, du miel, etc., qui provenaient d'un rucher dans lequel règne la loque, sans que son propriétaire le sache ou l'avoue.

Les échanges de rayons, la dissémination du couvain, n'ont jamais produit la loque dans les colonies saines (où le bacille alvei était absent). Ils ont très souvent amené la mort du couvain, sa pourriture ; mais à cela se sont bornés les résultats de ces manipulations aussi condamnables que dangereuses.

2^o Ce ne sont pas les divisions inconsidérées des petites colonies qui ont provoqué la loque dans les pays de grand élevage d'abeilles, tels que le Tessin et le nord de l'Italie. Dans ces contrées, la loque est endémique ; elle existe partout et elle y était connue bien longtemps avant que la mode d'importation des abeilles jaunes ait contribué à répandre la maladie dans les contrées où elle était inconnue.

Ce n'est que depuis assez peu d'années que les éleveurs de ces pays ont commencé à prendre les précautions nécessaires pour combattre le fléau. Malheureusement, tout le pays étant contaminé, sans que les divisions de ruches y soient pour quelque chose, les efforts des éleveurs sont insuffisants, ils sont souvent rendus nuls par la masse des ruches malades dans leur entourage ; aussi n'est-il pas rare de rencontrer, dans ces pays, des villages entiers où l'industrie des abeilles a totalement disparu du fait de la loque. Les cas de contamination dus aux abeilles dites italiennes ne sont pas rares chez nous ; ils ont causé bien des ennuis à quantité d'apiculteurs de ma connaissance.

3° Il n'est pas exact de dire que la loque n'existe point où le couvain n'est ni dérangé, ni éparpillé. Cela revient à peu près à dire qu'elle ne sévit que depuis l'abandon des ruches de paille, ce que l'on sait être notoirement faux, puisque jamais cette maladie n'a exercé aussi complètement et aussi tranquillement ses ravages que du temps des ruches chères à nos pères. M. Fleury sait que l'apiculture est en honneur dans son propre pays depuis des temps immémoriaux et qu'autrefois, bien avant l'adoption des ruches à rayons mobiles, un très grand nombre (pour ne pas dire tous) de ruchers, formés de ruches à rayons fixes, où par conséquent le couvain ne pouvait être *ni dérangé, ni éparpillé*, ont disparu, détruits par les ravages de la loque, ainsi que me l'ont appris nombre de bons apiculteurs des Franches-Montagnes, du val de Saint-Imier, de la vallée de la Birse et de l'Ajoie. Nombreux sont encore, dans ces contrées, les ruchers atteints du mal, comme j'ai pu m'en assurer *de visu*. Les ruchées ont péri, mais il n'en a pas été de même des germes de la maladie, auxquels il faut attribuer la réapparition de l'épidémie. En outre, il y a malheureusement, là comme partout ailleurs, des apiculteurs négligents qui ne prennent pas toutes les précautions désirables quand ils manipulent des ruches loqueuses, qui ignorent même les précautions à prendre, et qui sont souvent la cause unique, mais inconsciente, de la propagation du fléau.

Lorsque Della Rocca cite la mortalité exceptionnelle qui a atteint les ruches de l'île de Syra, il parle d'une maladie *mystérieuse et inconnue* à laquelle il faut attribuer ces pertes ; il avance même que ce sont des manipulations inconsidérées qui ont été la cause du mal. Mais, il ne me paraît pas qu'on puisse présenter cet écrivain comme une autorité, lorsqu'il s'agit de la loque, car les causes de la maladie lui étaient totalement inconnues. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à relire les chapitres de son ouvrage parlant des maladies des abeilles. La citation faite par M. Fleury n'a donc aucune valeur.

4° La décomposition du couvain refroidi *n'a jamais engendré la*

loque. De nombreuses expériences ont été faites à ce sujet, par d'excellents apiculteurs, dans divers pays où la loque n'existait point, et les conclusions l'ont prouvé, *toutes, sans exception*. Aussi ce fait est-il admis par tous les apiculteurs s'occupant quelque peu de bactériologie, comme par tous les autres qui ont pu et voulu en faire l'expérience.

Il peut fort bien se présenter les deux sortes de pourritures dont parle M. Fleury, *la pourriture inoffensive*, produite par la mort et la décomposition du couvain, mais n'engendrant jamais la loque, et *la pourriture meurtrière*, résultant de la présence du bacillus alvei. Ces deux sortes de décomposition ne sont pas identiques et se distinguent assez facilement par le fait que les abeilles nettoient les cellules contenant du couvain mort accidentellement, par une différence de coloration des cadavres des larves et, lorsque le mal est dans un état avancé, par l'absence de cette odeur caractéristique qui émane des ruches fortement atteintes par la loque. Le déchet plus ou moins considérable, mais passager, causé par l'accident du couvain refroidi, est peu à peu réparé par les abeilles elles-mêmes, sans l'intervention de l'apiculteur. Mais si l'on a affaire avec *la pourriture meurtrière* ou la loque, les abeilles *ne nettoient jamais* les cellules où gisent des larves mortes. La maladie, comme une tache d'huile, se répand peu à peu par les abeilles vivantes qui vont, en les nourrissant, infecter par contact les larves en leurs berceaux ; la colonie entière est bientôt tout à fait contaminée, perdue irrémédiablement, si on ne vient à son secours.

5° La lecture du travail de M. Fleury laisse croire qu'il admet la spontanéité de la loque. J'apprends que ce n'est pas. J'en suis heureux, son exemple, son appréciation, le poids de sa parole sont choses précieuses, d'un grand secours pour combattre la thèse contre laquelle nous nous élevons de toute notre force, car je reconnais que nous serons en présence d'adversaires d'autant plus redoutables qu'ils *ne tiennent pas à se laisser convaincre*, chose qui ne nous effraie cependant pas le moins du monde. La spontanéité de la loque est une idée encore bien en cours ; quelques-uns l'admettent même volontiers pour dégager leur amour-propre et leur responsabilité. Ce n'est pas moins une erreur, une idée fausse qui ne s'accorde plus avec les grandes découvertes de Pasteur et poursuivies par ses disciples. Pour ne pas trop allonger, je prie les partisans de la spontanéité de bien vouloir relire ce que la *Revue internationale* contient sur la loque. Ils trouveront dans cette excellente encyclopédie tout ce que nous connaissons sur ce sujet et ils seront bien forcés d'admettre que les découvertes, comme les expériences des bactériologistes, ne sont pas des fantaisies et qu'il faut ajouter foi à ce qu'ils nous apprennent.

6° Enfin, n'en déplaise à M. Fleury, la science et la pratique sont parfaitement d'accord. Il le reconnaîtra après la lecture des expériences multiples et concluantes, faites par Cheshire, Harisson, Planta et autres ; il se convaincra ainsi que *la science, aidée de la pratique, ont réalisé des progrès d'une importance incalculable.*

Je suis néanmoins reconnaissant envers M. Fleury d'avoir réouvert les débats concernant la loque ; c'est un sujet toujours d'actualité, car, grâce à l'incurie et l'insouciance de quelques-uns, il n'est certain pour aucun de nous de ne pas voir ses ruches malades d'un moment à l'autre. Notre *Bulletin* est la tribune où nous ferons valoir nos arguments, et cela nous fournira, une fois de plus, l'occasion de combattre l'hérésie de la génération spontanée et, espérons-le aussi, d'arriver à convaincre ceux qui ne demandent qu'à se laisser convaincre et qui admettent avec nous que les travaux des savants, pendant ces dernières années, ont démoli bon nombre de légendes, et parmi elles, celle de la loque se déclarant sans germes spécifiques introduits dans la ruche par les insectes ou l'apiculteur lui-même.

Moudon, février 1906.

L. FORESTIER.

LE CAUCHEMAR DES APICULTEURS

(Suite.)

En Europe comme en Amérique, dans le nord comme dans le midi, le *bacillus alvei* veille et se faufile toujours dans les ruches qui, par notre faute, lui offrent toutes les conditions voulues pour exercer son activité dévastatrice. C'est sur les substances organiques en décomposition que ce microbe fixe son domicile, qu'il s'y développe avec une rapidité incroyable et menace bientôt toute une contrée. On s'explique, facilement, la prompte infection de toute une région, mais non pas la *première apparition* de ce terrible ennemi dans une localité tout à fait *indemne*. La théorie, déjà bien caduque, des générations spontanées n'étant plus admise, surtout depuis les savantes et éminentes découvertes de Pasteur, l'illustre chimiste, on pourrait se demander : Si ce bacille n'existe pas à l'état latent dans nos colonies ? Si non, quels sont ses moyens pour connaître et s'introduire, juste au moment précis, dans la *seule ruche* de la localité où la table est mise et où il sera servi à choix ? De nombreuses spores peuvent-elles rester en suspension dans l'air, être transportées au loin et tomber sur un terrain favorable à leur multiplication ?

On a parfois accordé trop de crédit à nos maîtres, plus ou moins autoritaires, en adoptant leurs théories sans discussion. C'est surtout

le cas en ce qui concerne leurs méthodes d'essaimage artificiel. Tous, sans exception, nous disent qu'il faut se servir d'un ou de plusieurs rayons contenant des œufs ou des larves âgées de moins de trois jours, etc., etc.

Ce conseil, ou plutôt cet ordre, a pour but de fournir aux abeilles la possibilité de remplacer, au besoin, la cellule royale qu'on leur a donnée. Mais ils ne tiennent pas compte :

1° de l'état des mouches aux différentes phases de leur formation ;
2° ils n'ont pas réfléchi : que les larves contiennent beaucoup de liquide, et que mortes, elles entrent en putréfaction ;

3° que le couvain mûr ne renferme plus aucune partie molle, qu'il se dessèche et ne pourrit point ;

4° que pour former un essaim, on prend des mouches dans une ruche bien organisée dont elles gardent le souvenir ;

5° que l'alvéole royal qu'on leur donne leur est tout à fait étranger ;

6° ni surtout que la mémoire des lieux est très développée chez notre laborieux insecte, etc.

Ce n'est donc point cette mère née ou à naître, ni cette petite quantité de miel et de couvain qui peut engager les abeilles à adopter ce nouveau domicile. Rien, absolument rien ne les y retient. Aussi, lorsque la liberté leur est rendue, toutes les adultes se hâtent de rejoindre leur mère, leurs sœurs et leurs richesses. Alors, il arrive, trop fréquemment, que, par suite de ce grand dépeuplement, les jeunes mouches restant dans la ruchette ne sont plus assez nombreuses pour y entretenir la chaleur indispensable et que la plupart de ces abeilles, nouvellement écloses, n'ayant elles mêmes pas atteint leur entier développement, sont encore incapables de nourrir le couvain qui meure en partie de faim ou de froid. Sa décomposition est inévitable et ce nucléus est *infecté* mais *non détruit*. La jeune mère, provenant d'une bonne souche, est saine et vigoureuse et sa ponte augmente journallement ce foyer de contagion, même à l'insu du propriétaire.

Pour confirmer la règle, il faut des exceptions. On réussit 3 - 4 fois, on s'enhardit, les illusions grandissent et finalement une *seule opération* défectueuse suffit pour vous procurer une cruelle déception en créant au bacille son élément par excellence : le paradis des microbes. De ce fait, vous rétrograderez au rang des novices : notre cauchemar. Si vous en doutez, rappelez-vous que nos maîtres eux-mêmes n'ont pas été épargnés.

En condamnant les différentes méthodes qui nous ont été enseignées et pratiquées jusqu'à ce jour, je serai probablement taxé de révolutionnaire ; mais, dans l'intérêt de nos chères abeilles, j'espère bien

que je ne serai pas longtemps seul. Je contrarie aussi certainement une quantité de projets. On me dira sans doute : si vous êtes dans le vrai, comment ferons-nous pour augmenter le nombre de nos colonies et nous procurer des mères de remplacement ?

C'est en opérant avec du *couvain mûr* ayant achevé toutes ses transformations et jamais avec d'autres. En se basant sur les mœurs et les habitudes des abeilles, on peut se créer un système d'essaimage artificiel qui donne une entière sécurité. Voici un moyen qui réussit bien sans causer de déception.

On fait choix d'une colonie très populeuse ; on lui enlève sa mère puis on retire les rayons des côtés latéraux de la ruche qu'on remplace par deux autres entièrement garnis de couvain et on nourrit quatre ou cinq fois le soir avec du bon miel. Du onzième au treizième jour, on a une quantité de cellules royales mûres et une population exubérante qui permet de faire 7-8 nucléus auxquels on donne de suite, de préférence, à chacun une mère⁽¹⁾ qu'on délivre soi-même et qui est toujours acceptée vu qu'elle est de la famille⁽²⁾. L'un prend la place de la souche et les autres sont fermés pendant deux jours. Pendant cette réclusion, il naît une quantité de jeunes abeilles qui diminuent d'autant le couvain et sont de beaucoup supérieures en nombre à celles qui retournent à leur ancienne place quand on leur rend la liberté. Ces ruchettes se renforcent donc au lieu de diminuer et peuvent facilement chauffer le couvain restant. Néanmoins, il pourrait arriver qu'il s'en trouvât encore quelque peu le long de la traverse, dans le bas du rayon. Etant complètement mûr, il éclora même quoique non couvert par les abeilles. Si, en outre, il y avait parmi des mouches, dans quelques rares cellules, encore trop faibles pour soulever l'opercule et sortir, elles périront et se dessècheront. La pourriture n'est donc pas à craindre.

Je dois encore signaler la grande et *essentielle* différence qui existe dans l'état de *situation* des nucléus formés d'après les auteurs et ceux de la méthode ci-dessus.

Les abeilles des premiers, privées de leur mère depuis quelques heures seulement, reçoivent, en échange, une cellule royale *étrangère* et sont peu disposées à accepter avec bienveillance cette substitution. Elles le manifestent et protestent bruyamment par leur grande agitation pendant les quarante-huit heures de leur emprisonnement et compromettent souvent le succès par leur grande désertion.

D'après mon système, l'orphelinat dure depuis 15 jours. Les mouches ont élevé des cellules de reine et contracté la fièvre d'essai-

(1) Avec des cellules royales, on s'expose à trop de déchets.

(2) Pour leur prospérité, voir les correspondances antérieures.

mage. En partageant la colonie, chaque division reçoit une jeune mère — leur sœur — toujours bien accueillie. Elles ont, pour ainsi dire, le sentiment d'avoir essaimé. Elles le prouvent par leur parfaite tranquillité pendant la réclusion et l'adoption de leur nouvelle demeure.

En opérant avec du couvain mûr, cette méthode offre donc les grands avantages d'empêcher, à peu près totalement, l'abandon des abeilles en formation et de supprimer complètement toutes les chances de pourriture et par conséquent de loque, même dans les conditions les plus défavorables.

Delémont, 22 février 1906.

F. FLEURY.

UNE PAGE D'HISTOIRE DU MOYEN-AGE

DIME DE LA CIRE

L'administration civile au moyen âge et aux temps de la féodalité présentait un aspect bien différent de celui d'aujourd'hui. Pour se faciliter la besogne, autant que pour récompenser des services rendus dans ces temps agités, les landgraves avaient peu à peu conféré à des seigneurs de diverses familles nobles, à des abbayes, à des couvents et à d'autres corporations et autorités ecclésiastiques, des privilèges et des droits plus ou moins étendus dans les contrées où se trouvait leur domicile.

Beaucoup de communes aussi furent affranchies et afin d'y attirer des habitants, une série de privilèges et d'immunités de tout genre leur furent également concédés. Ces dons, privilèges, immunités, etc., furent inscrits dans des chartes ou rôles (*Dinghofrollen*), pièces qui présentent un très haut intérêt historique, d'autant plus qu'elles renfermaient aussi les charges, les dîmes, les impôts, etc., octroyés aux populations des villes et des campagnes.

Les apiculteurs, eux aussi, n'étaient pas omis dans les chartes du moyen âge. Bien au contraire, ils y sont même mentionnés assez souvent par rapport aux différentes dîmes perçues sur les ruches d'abeilles, sur le miel et la cire et aussi par rapport à l'emploi de cette dernière.

La charte dont nous citons ci-après des extraits nous en est une preuve :

ROLE DE ROGGENBOURG, CANTON DE BERNE

1505

(Entre Laufen et Porrentruy.)

« L'an 1505 ont été assemblé toute la communauté et le curé de Rokemberg et ont choisi de tous iceux ceux qui sont cy après nom-

mès, à ce qu'ils déclarent les articles suivants, comme ils les ont entendus de leurs antecesseurs,...

» § 8. Item le leutpriester (prêtre du peuple) peut jouir de la cave dessous le clocher dans l'église, et s'il n'en use point on luy donne cinq schellins pour le *cierge* appelé *landkertz*.

» § 13. Item tous ceux qui dépendent de nostre paroisse, donnent de chacun veau un phenin, de chaque poulain 4 phenins, d'un jeune ane 8 phenins, *d'une livre de cire 4 phenins*, de 10 cochons de lait un, de 7 un, ... »

(Voir Arch. für Schweiz. Geschichte 11.47 ff. et Grimm Weisthümer IV.441)

Mutzig, Alsace, 29 janvier 1906.

J. DENNLER.

SOINS A DONNER AUX ESSAIMS

Il fut un temps, chacun s'en souvient, où l'on *inventait* beaucoup en apiculture ; on inventait des ruches de toutes formes pour y loger, je crois, des abeilles. Quant aux soi-disant outils apicoles, nous n'en parlerons pas, car ils sont légion ; on en remplirait des musées ! Oh, sainte ferblanterie, quand seras-tu confinée dans ton vrai domaine : les bidons.

Il aurait été peut-être plus méritoire d'inventer les vraies méthodes rationnelles pour soigner convenablement les abeilles. Croyez-le, ne le croyez pas, je vous assure qu'il y a encore beaucoup à faire pour établir *des bases fixes dans tous les états par lesquels passe une ruche depuis le 1^{er} janvier au 31 décembre*.

Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il y a reculé ; l'enthousiasme d'autrefois est passé, on n'invente plus — heureusement —, mais on soigne toujours plus mal ces pauvres bestioles. Les vieux mouchiers (les vrais ceux-là) ne combattent plus, les jeunes ne sont pas assez stimulés et les abeilles se plaignent amèrement un peu partout de l'incurie ou de la cupidité de leur maître ; de mauvaises langues affirment qu'elles piquent davantage ; c'est prouvé !

M'est avis que nous sommes passés dans une époque de calme et de recueillement, il s'agit seulement de ne pas s'endormir et de mettre à jour ce qui ne l'est pas encore ; en outre, certains chapitres méritent d'être rafraîchis. Une quantité de beaux livres ont déjà paru et, chose singulière, ceux qui les possèdent en savent le moins.

Tel commençant, votre voisin peut-être, vous dira qu'il a lu deux ou trois fois la *Conduite du rucher* ou l'*A B C de Root* et qu'il n'a plus rien à apprendre. Eh bien, chers amis, si ce voisin est de bonne composition et pas trop fier de son savoir, vous devrez lui aider si

vous tenez à ce que votre rucher reste en bonne santé. Vous avez deviné d'emblée de quoi je veux parler. Un commençant, par sa manie de déranger à tous moments ses abeilles sous prétexte qu'il faut voir la reine, combien il y a de rayons de couvain, voire même combien il y a de hausses pleines, provoque le pillage et risque la loque. Aidez-lui, il vous en sera plus tard reconnaissant.

Profitez de l'occasion lorsqu'il aura un essaim à mettre en ruche, puis surveillez ses opérations pendant quelques semaines, vous en ferez de suite un apiculteur soigneux, prudent et convaincu ; vos bonnes méthodes, qu'il aura vu mettre en pratique chez lui à son avantage, resteront gravées dans sa tête et vous aurez fait un heureux de plus.

Si vous le permettez, je prendrai aujourd'hui votre place chez votre voisin et lui montrerai comment il faut traiter un essaim.

Qu'est-ce qu'un essaim ? Mon essaim est une agglomération d'abeilles de tout âge. Il y en a de deux espèces : les essaims primaires possédant une mère féconde et les essaims secondaires sortant ordinairement avec plusieurs jeunes reines vierges. Les premiers sont plus volumineux, faciles à recueillir et à mettre en ruche. Il n'en est pas de même des secondaires qui font perdre beaucoup de temps et prennent souvent la clef des champs, vu l'anarchie qui règne dans leur milieu. Il convient donc de les ramasser le plus lestement possible et de les porter dans un endroit obscur et frais où on les laissera pendant vingt-quatre heures au moins, afin que les jeunes reines superflues soient toutes tuées par la plus âgée ou la plus forte.

Les essaims naturels gorgés de miel seront bien disposés à bâtir de beaux rayons pendant quelques jours, mais cette activité s'arrêtera net si la miellée fait défaut ou si l'apiculteur ne les nourrit abondamment. On les logera sur trois, quatre ou six cadres amorcés par des bandes de feuilles gaufrées solidement fixées ou mieux par des demi-feuilles. Il importe que ces premiers rayons se bâtissent rapidement pendant que l'essaim est fort en monde ; il ne sera ajouté aucun rayon avant que les dits premiers soient construits jusqu'au bas. Les nouveaux rayons munis de feuilles gaufrées pleines seront placés sur les flancs.

Je recommande instamment de nourrir à fortes doses les essaims pendant les 10-15 premiers jours. Ceux qui ont des opercules peuvent faire des boules et les placer près des nourrisseurs ; les abeilles porteront cette cire au bon endroit et la besogne sera singulièrement facilitée.

Détail à noter : il ne faut jamais donner des opercules sans accom-

pagement de bons nourrisseurs, autrement la cire serait jetée en partie au dehors après avoir été léchée.

Si l'essaim a été bien suivi pendant les 10-12 premiers jours, il aura bâti un maximum de rayons qu'il ne pourra dépasser que plus tard quand une forte éclosion de couvain aura remplacé les abeilles mortes pendant 21 jours et aura augmenté la population.

Si l'essaim était normal, ayant pu construire du premier coup 5-6 rayons Dadant, on pourra ajouter successivement 5-6 feuilles pleines qui se rempliront souvent de miel de 2^e récolte.

Comme on reconnaît les bons apiculteurs à la bâtisse de leurs ruches, on doit mettre les plus grands soins à faire construire de beaux rayons droits et sans défauts.

Dans un rucher bien conduit, les essaims primaires auront amassé des provisions de surplus qui serviront à compléter celles des essaims secondaires moins forts mais tout aussi bons, parce qu'ils possèdent de jeunes reines.

Les essaims provenant de l'étranger ont une force très variable suivant les fournisseurs. Les uns vous livreront un essaim de 1 1/2 kilog d'abeilles brossées directement depuis les cadres sans qu'elles aient eu le temps de se gorger de miel, d'autres vous enverront 1 1/2 kilog d'abeilles gorgées représentant à peine un kilog d'abeilles à l'état normal. Ces essaims-là doivent dans tous les cas être nourris immédiatement et être mis sur 4-5 rayons bâtis si c'est possible. Le mieux serait de leur donner 1-2 rayons de couvain mûr pour les renforcer.

On dépense beaucoup trop d'argent pour l'importation d'abeilles étrangères, il serait préférable d'acheter tous les essaims se trouvant disponibles dans les environs et de les soigner convenablement ; les résultats seraient bien meilleurs. Les localités élevées devraient demander de très forts essaims ou des essaims doubles. En payant ces derniers 20-30 francs, il y a toujours un beau profit, car outre une récolte de 15-20 kilos de miel de surplus, il reste une belle ruche à hiverner.

En résumé, je ne puis que vous dire ceci : soignez mieux vos essaims pendant les premières semaines.

E. RUFFY.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Mont-Jovet, Albertville (Savoie), le 14 février. — Nous avons eu un mois de janvier excessivement doux dans notre région. Pas de neige et pas de froid. Les 10 et 11 janvier l'on se serait cru en mars ; nos abeilles charriaient fiévreusement du pollen. Depuis fin janvier la température a changé ; le thermo-

mètre est descendu ici jusqu'à 10 degrés; la neige nous a également rendu visite, mais en petite quantité. Il sera bon d'avoir l'œil aux vivres aux premiers beaux jours, car avec les sorties fréquentes de décembre et janvier le garde-manger de nos aveltes a dû être mis sérieusement à contribution.

M. Mayor, Novalles, 22 février. — Nos abeilles ont eu les 18 et 19 courant deux magnifiques journées pour faire une sortie; malheureusement, celles qui se sont hasardées trop loin du rucher sont restées dans la neige. En visitant quelques ruches le 19 pour voir l'état des provisions, j'ai constaté dans une de celles-ci du couvain operculé sur deux cadres.

M. G. Wicht à Cousset, 22 février. — L'année 1905 a été assez bonne; je me suis mis en campagne avec neuf ruches. L'une, de race italienne, m'a donné deux essaims. La souche et les deux essaims ont eu leurs provisions complètes pour l'hiver. Sept autres m'ont donné 180 kil. de miel, outre leurs provisions d'hiver, que j'ai complétées avec 4 kil. de sucre. Maintenant, j'ai onze colonies en hivernage, logées dans des Dadant; mais je vais commencer avec des Dadant-Blatt.

M. E. Savary, Sédeilles, 28 février. — Nous voici bientôt à la fin de l'hiver et nos abeilles semblent pressentir le retour des beaux jours: leurs sorties sont plus nombreuses, leur vol plus joyeux. Cependant le pollen n'a pas encore fait son apparition; il est vrai que l'année dernière, je n'en ai vu apporter que le 19 mars. D'après ma ruche sur balance, mes colonies sont loin d'avoir commis de grands dégâts dans les provisions du ménage: en novembre je note une diminution de 600 gr.; en décembre 700 gr.; en janvier 1400 gr. et en février également 1400 gr. Depuis le 1^{er} janvier j'ai inscrit six sorties en janvier et trois en février; j'ai constaté à ce sujet que nos bestioles se vident énormément, ce qui est dû probablement à la qualité du miel.

Dans ce fameux coup de vent du 6 janvier, quelques ruches ont été renversées, entre autres à Villarzel; on s'en est aperçu à temps et on a pu les remettre en place avant la nuit et sans trop de mal.

M. Mayor, Novalles, 12 mars. — J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article intitulé « Le pillage et ses causes », qui répond à ma demande du 5 octobre dernier, seulement, en ce qui me concerne, je suis certain que la ruche pillée n'était pas en état d'infériorité vis-à-vis de la pilleuse, car c'est ma ruche sur balance qui est de première force, à preuve la récolte ramassée l'année dernière (120 kil.).

Quand ce pillage d'entente a commencé, ces ruches étaient déjà en hivernage et abondamment pourvues de provisions et la population de chacune couvrait de dix à onze cadres. Donnant suite au conseil de M. Gubler, je changeai l'odeur des ruches et sensiblement la paix fut rétablie entre ces deux colonies, après quoi je visitai de nouveau la ruche pillée pour en retirer deux ou trois cadres en partie vidés et les remplacer par des cadres intacts pris dans ma réserve.

Pendant tout l'hiver ces ruches ont été bien tranquilles et n'ont pas fait mine de vouloir recommencer leur manège, malgré les quelques bonnes sorties qu'elles ont pu faire; mais, pendant ces quatre ou cinq chaudes journées ensoleillées que nous avons eues la première semaine de mars, le pillage a recommencé entre ces deux colonies, exactement dans les mêmes conditions que l'automne passé.

En deux ou trois jours, ma ruche sur bascule a été allégée de 3 kil. Etant

absent je n'ai malheureusement pu arrêter ce maraudage au début. A bout d'expédients, je vais essayer d'un autre moyen pour calmer ces trop zélées travailleuses. Je me propose donc de déménager la colonie pillieuse dans mon second rucher, qui est à un kilomètre de distance, espérant que le changement de logement les rendra plus raisonnables. Après la campagne, j'informerai les lecteurs du résultat obtenu.

QUESTIONNAIRE

1. Un de mes voisins a eu un essaim qu'il a logé à côté de la souche dans une ruche jumelle. Le 18 août, cet essaim avait bâti dix cadres et était très peuplé; le 22 septembre, nous n'y avons plus trouvé une seule abeille, mais tout le miel était encore là. Comment expliquer cela ?

G. W.

RÉPONSE : Cela arrive très souvent dans les ruches jumelles quand l'une d'elles devient orpheline. Les deux colonies se sont réunies après la mort d'une des reines; c'est probablement la reine de l'essaim qui est partie à la fin d'août et la réunion s'est faite soit par le trou de vol, soit par une fente dans la paroi mitoyenne.

U. G.

2. Pour épurer la cire, j'ai essayé le traitement par l'acide sulfurique; le résultat est superbe. Y a-t-il du danger ou un inconvénient quelconque à se servir de ce procédé ?

A. M.

Ceux qui ont de l'expérience dans cette matière sont priés de nous faire parvenir des réponses.

La Rédaction.

GLANURES

Sucres. — Voici un tableau établissant l'écart important des prix, d'une année à l'autre, sur les différents marchés :

		Fin 1904	Fin 1905
Magdebourg	Mk.	29.25	contre 16.30
Prague	Kr.	34.50	» 18.40
Paris	Fr.	42.50	» 23.50
Amsterdam	Fl.	18 ³ / _s	» 9 ³ / ₄
Londres	Sh.	14.9	» 8.2
New-York	Cts.	4 ⁷ / _s	» 3 ⁵ / _s

Pour relever le marché, il faudrait limiter les ensemencements de betteraves, qui ont beaucoup augmenté, de même que ceux de la canne à sucre; il existe une surproduction que révèlent les chiffres des stocks visibles : 60,000 tonnes fin décembre. Aussi les pays producteurs sont-ils inquiets pour l'écoulement de la prochaine récolte qui sera forte.

En Amérique il en va autrement, la récolte de Cuba étant compromise par des pluies retardées, tout au moins; les demandes des raffineries ont maintenu les prix, dont la tendance reste plus ferme. On signale comme pays acheteurs les Indes et le Japon.

Bulletin financier.

Couverture en « Ruberoïd »

Ne contient pas de goudron, durable, élastique et souple, résistant aux injures du temps. — Prière de demander les prix et échantillons à

ALBERT ERB,
à Derendingen (Soleure).